



Association THAT

Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive

Procès-verbal de l'assemblée générale du 17/05/2025

Ont participé (20) : Gabriella Aragione ; Halima Benchikh-Lehocine ; Laetitia Ciccolini ; Alice Cosme-Thomas ; Clémence Cuvellier ; Valérie Fauvinet-Ranson ; Luciana Furbetta ; Anthony Glaise ; Hélène Grelier-Deneux ; Ilyass Kettaf ; Sylvie Labarre ; Delphine Lauritzen ; Aurélien Laporte ; Virgile Mayo ; François Mottais ; François Ploton-Nicollet ; Vincent Puech ; Paul Stoklosa ; Céline Urlacher-Becht ; Vincent Zarini.

En ligne (2) : Françoise Thélamon ; Gaëlle Viard.

Étaient excusés et représentés (22) :

Marie-Odile Boulnois ; Adrien Bresson ; Marguerite Champeaux ; Régis Courtray ; Sylvie Crogiez-Pétrequin ; Juliette de Dieuleveult ; Nastasia Fouillet ; Jean-Noël Guinot ; Marietta Horster ; Jérôme Lagouanère ; Philippe Malinas ; Francesco Massa ; Mohamed-Arbi Nsiri ; Marie Pauliat ; Gianluca Piscini ; Sébastien Morlet ; Tiphaine Moreau ; Maguelone Renard ; Annick Stoehr-Monjou ; Jean-Marc Vercruysse ; Françoise Vinel.

L'assemblée générale de l'association Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive s'est tenue le samedi 17 mai 2025 dans les locaux de la Sorbonne (amphithéâtre Michelet). Elle a été précédée d'une session scientifique organisée par Gabriella Aragione et intitulée « Les cohabitations religieuses dans l'Italie ostrogothique : enjeux et perspectives ».

- I) Rapport moral du président
- II) Rapport financier des trésorières

- III) Nouvelles demandes d'adhésion
- IV) Demandes de subvention
- V) Élection du bureau pour la mandature 2025-2027
- VI) Appel pour l'organisation de la session scientifique 2026
- VII) Questions diverses

La séance, ouverte à 15h20, commence par la distribution des pouvoirs, au nombre de 24 (22 pour les absents, 2 pour les participantes à distance).

François Ploton-Nicollet, président de l'Association THAT, procède d'abord à la remise du prix Pierre-Louis Malosse. Le jury était composé de Sylvie Crogiez-Pétrequin, Anthony Glaise, Hélène Grelier-Deneux, Delphine Lauritzen, Gianluca Piscini, François Ploton-Nicollet, Bernard Pouderon, Françoise Thélamon et Céline Urlacher-Becht. Il s'est rassemblé le 5 mai 2025 et a étudié huit candidatures, cinq italiennes et trois françaises. Le choix du jury s'est porté sur le mémoire de master 2 réalisé soutenu par Aurélien Laporte et soutenu à Sorbonne Université en 2023. Dirigé par Sébastien Morlet, il était intitulé « La polémique dans les œuvres constantinopolitaines de Synésios de Cyrène ».

Aurélien Laporte, présent dans l'assemblée, reçoit le prix des mains du président, puis, à son invitation, prend la parole pour présenter ses travaux en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Je vais vous présenter aujourd'hui les grands axes de mon mémoire de M2, que j'ai eu l'occasion de réaliser à Sorbonne Université, mais lors d'une année d'échange ERASMUS à l'université Aristote de Thessalonique. Ce mémoire portait sur la polémique dans les œuvres de Synésios de Cyrène rédigées lors de son ambassade à Constantinople, de l'année 399 à 402. Mon travail s'est focalisé principalement sur le *Discours sur la Royauté*, mais aussi sur les *Récits égyptiens* et sur deux hymnes (I et IX), composés dans ce même contexte. Mon objectif a été d'analyser comment, dans ces œuvres produites au cœur du pouvoir impérial, Synésios déploie une stratégie polémique complexe, à la fois politique, philosophique et culturelle, pour affirmer une posture d'intellectuel face aux bouleversements de son temps.

Synésios, né vers 370 à Cyrène, reçoit une formation philosophique poussée à Alexandrie, auprès d'Hypatie. À son retour, il est envoyé en ambassade à Constantinople pour défendre les intérêts fiscaux de sa province. Mais cette mission, qui aurait pu être purement administrative, devient pour lui l'occasion d'intervenir dans les débats politiques et culturels les plus brûlants de son époque. Le contexte immédiat est celui de l'Empire romain d'Orient, au lendemain de la mort de Théodose I^{er}. Le pouvoir est partagé entre ses deux fils, Honorius et Arcadius. L'Empire d'Orient est alors dirigé par Arcadius, mais en réalité dominé par divers puissants personnages : Rufin d'abord, puis Eutrope, et surtout, entre 399 et 400, le général goth Gaïnas. Ce dernier, après avoir éliminé Eutrope, tente d'imposer son influence à la cour, suscitant une réaction de rejet de la part d'une partie de l'aristocratie traditionnelle. C'est à ce moment précis que Synésios arrive à Constantinople. La situation politique est instable, les tensions ethniques fortes, et la place des Goths – qualifiés de barbares – dans les structures militaires et

administratives de l'Empire, profondément contestée. C'est dans ce climat qu'est écrit le *Discours sur la Royauté*.

Mon travail sur le *Discours sur la Royauté*, qui fait l'objet de la première partie de mon mémoire, s'est articulé autour de trois axes. Premièrement, une lecture politique et contextuelle du *Discours*, en lien avec les événements de 399-401, à partir de sources contemporaines ou plus tardives : Zosime, Socrate de Constantinople, Sozomène, mais aussi Théodoret de Cyr. L'objectif a été de mieux cerner la situation de Synésios à la cour, et les figures visées par son discours. Deuxièmement, j'ai mené une analyse rhétorique et générique, en confrontant le texte aux normes de Ménandre le Rhéteur, pour déterminer s'il s'agit d'un discours d'ambassade, d'un traité philosophique ou d'un miroir du prince. Troisièmement, j'ai appliqué au texte une lecture discursive, attentive à la construction de la voix de l'orateur, à la place donnée à la fiction et à la manière dont Synésios élabore un *éthos philosophique* qui le place en surplomb des tensions du moment.

Le *Discours sur la Royauté* se présente d'abord comme un discours à destination de l'empereur Arcadius. Synésios y fait explicitement référence à l'ambassade envoyée par Cyrène pour lui offrir une couronne d'or – l'*aurum coronarium* – et demander un allègement fiscal. Il écrit par exemple : « Cyrène m'a envoyé pour couronner ta tête d'or, et ton âme de philosophie » (*Roy. 3, 1*). Mais, très vite, le texte dépasse ce cadre protocolaire. Synésios annonce dès les premières lignes son intention de tenir un discours libre, un « λόγος ἐλεύθερος », un discours affranchi des contraintes de la rhétorique de cour. Il refuse la flatterie, revendique la franchise du philosophe, et place son propos dans la tradition de la *parrésia* grecque.

Ce positionnement lui permet de développer un discours critique à plusieurs niveaux, qui alterne considérations philosophiques sur les vertus royales et interventions très concrètes sur la situation impériale. Le texte propose ainsi un portrait du roi idéal, fondé sur les vertus de prudence, de maîtrise de soi, de bienveillance, et de simplicité. Il oppose ce modèle aux dérives de la cour : luxe excessif, incompétence des conseillers, pouvoir laissé aux barbares.

Cette critique culmine dans les paragraphes 19 à 21, qui forment une tirade virulente contre les Goths, désignés sous le nom de Scythes. Synésios y dénonce leur présence dans l'armée, leur accès aux magistratures, leur incapacité à incarner les valeurs de la romanité. Il écrit notamment : « Le berger ne doit pas mettre les loups avec les chiens qui gardent le troupeau. » Les barbares, vêtus de toisons de brebis, aux cheveux blonds et longs, sont décrits comme des intrus, des ennemis de l'intérieur, dont la présence compromet l'unité de l'Empire.

Une question essentielle est celle de l'identification de la cible : s'agit-il de Gaïnas, d'Alaric, ou d'Eutrope ? J'ai tenté de résoudre ce problème à partir d'une analyse croisée des sources littéraires et historiques. Les indices internes du *Discours* – notamment les descriptions physiques et culturelles – renvoient plus nettement à Alaric, chef goth non romanisé, qu'à Gaïnas, qui était largement intégré aux structures impériales. C'est l'argument principal de Jacqueline Long et Alan Cameron¹ pour avancer l'ambassade de Synésios à l'année 397, moment de la présence d'Alaric à Constantinople. Pourtant, la chronologie et la nature des événements décrits dans le *Discours*, la comparaison avec des textes historiques contemporains et la prise en compte du contexte polémique des attaques de Synésios, montrent que c'est Gaïnas qui est la victime des attaques du Cyrénéen.

Cette ambiguïté conduit à une conclusion plus générale : Synésios ne vise pas tant un individu qu'un phénomène. C'est l'entrée des barbares dans les structures de pouvoir, leur promotion dans l'armée et l'administration, qui sont ici contestées. La polémique n'est donc pas seulement politique ; elle est aussi culturelle. Il s'agit de redéfinir ce que signifie être « Romain », dans un monde où cette identité est en voie de dilution.

Un autre aspect fondamental du discours est la mise en scène d'une double fiction. D'une part, Synésios construit la figure d'un roi idéal, qu'il modèle par les mots comme une statue, en usant du verbe πλάττω. Cette image du roi-philosophe sert de contrepoint au pouvoir réel : Arcadius est invité à se conformer à un idéal qu'il ne réalise pas encore. D'autre part, le discours met en scène une situation fictive de parole. Synésios s'adresse à un empereur présent, évoque ses réactions, simule des interruptions ou des rougeurs. Ces éléments d'oralité construisent une scène de discours réaliste, mais sans doute imaginaire. Tout indique que ce texte n'a pas été prononcé tel quel devant Arcadius, mais rédigé pour un cercle restreint de lettrés ou de hauts fonctionnaires proches d'Aurelianos, protecteur de

¹ *Barbarians and Politics at the Court of Arcadius*, 1993.

Synésios. Ainsi, la fiction rhétorique permet de contourner la censure implicite de la rhétorique impériale. Là où l'éloge est attendu, Synésios propose un enseignement philosophique déguisé, une admonestation sous forme de miroir.

Enfin, ce discours participe de manière essentielle à la construction de l'*éthos* de Synésios. Il ne se contente pas de critiquer : il se place lui-même comme figure du sage, dépositaire de la vraie *paideia*, de la vraie culture, au service de l'empereur. En cela, le discours est aussi un acte d'auto-promotion intellectuelle. La fin du texte est claire : Synésios demande à l'empereur de venir en aide à la Pentapole, mais aussi de se consacrer à la philosophie. Il écrit : « Que le roi soit désormais le serviteur public de la Cité ; qu'il se consacre à la philosophie et à la vraie culture. » On voit ici une tentative de lier le politique au spirituel, le pouvoir à la sagesse, l'action impériale à la vie de l'âme. Le philosophe n'est pas simplement un critique ; il est un guide pour le roi, un architecte de l'ordre impérial.

Le *Discours sur la Royauté* constitue ainsi un texte fondateur dans la stratégie intellectuelle de Synésios à Constantinople. Mais il n'est pas isolé. D'autres textes, composés dans les mêmes années, poursuivent cette entreprise de critique déguisée et de construction d'un contre-modèle. Dans la deuxième partie de mon mémoire, je me suis penché sur les *Récits égyptiens*, texte hybride mêlant fiction, allégorie et satire. Là encore, Synésios utilise la fiction comme moyen de polémique, mais selon des modalités différentes : le cadre mythologique permet de brouiller davantage encore les références historiques, tout en développant un discours politique acéré, cette fois contre les barbares Goths associés aux hérétiques ariens et contre un certain type de gouvernance locale. Cette œuvre constitue un prolongement essentiel au *Discours*, en traitant des sujets semblables : la figure du souverain idéal, la bonne éducation, la Providence. Là encore, mon travail a consisté à comparer les éléments du texte de Synésios avec les textes historiques de Socrate de Constantinople ou de Sozomène. Bien que les *Récits égyptiens* s'appuient sur des événements contemporains bien identifiables, les personnages qui y sont décrits semblent largement fictifs dans leur caractérisation : Synésios ne cherche pas à rapporter fidèlement l'histoire, mais à élaborer, à travers une trame allégorique, une lecture philosophique et politique de son temps.

Au terme de cette recherche, il apparaît que les œuvres constantinopolitaines de Synésios forment un ensemble cohérent, où se déploie une philosophie politique d'inspiration platonicienne. À travers le miroir du prince, il critique indirectement l'empereur et plus directement la politique favorable aux Goths. Ce discours, fondé sur la *paideia* partagée par l'élite gréco-romaine, légitime l'orateur comme philosophe à la cour. Cette posture se prolonge dans les *Récits égyptiens*, où Synésios reprend les mêmes oppositions sous une forme narrative et allégorique, approfondissant ainsi sa réflexion sur le pouvoir, la vertu et la légitimité impériale. Cette posture polémique de Synésios se retrouve dans des œuvres postérieures à l'ambassade à Constantinople : par exemple contre les moines dans le *Dion* ou contre le gouverneur civil de Pentapole, Andronikos, pendant l'épiscopat de Synésios.

Je vous remercie pour votre attention.

I) Rapport moral du président (François Ploton-Nicollet)

Chers collègues, chers amis,

Je suis heureux de vous présenter le traditionnel rapport moral récapitulant les activités de notre association depuis la dernière assemblée générale, en date du 16 mars 2024.

Le bureau s'est réuni deux fois, les 19 décembre et 12 mai derniers. La transmission de l'information scientifique a été assurée avec régularité par notre secrétariat, François Mottais pour la lettre d'information et Alice Cosme-Thomas pour le site internet. La vingt-quatrième livraison de notre bulletin annuel, datée de 2024, a été diffusée dans les derniers jours de décembre grâce au zèle de Luciana Furbetta. Que tous trois trouvent ici l'expression de notre gratitude collective pour ce travail de tous les instants.

Notre association, qui est membre fondateur d'Antiquité Avenir a décidé de poser une nouvelle fois, après une interruption de quelques années, sa candidature à l'un des neuf sièges de vice-président du réseau. Elle a été élue pour une période de trois ans, et le siège sera occupé par notre secrétaire François Mottais, avec pour suppléante notre vice-présidente Valérie Fauvinet-Ranson.

Comme vous l'avez remarqué à l'instant le Prix Pierre-Louis Malosse, après une année de sommeil a fait l'objet d'une nouvelle édition, la sixième déjà. Le jury s'est réuni le 5 mai dernier pour examiner 8 candidatures, parmi lesquelles il a couronné celle d'Aurélien Laporte, dont le beau mémoire de philologie grecque devrait venir assez rapidement enrichir la collection Pierre-Louis Malosse.

Les publications de notre association ont été marquées cette année par un remarquable dynamisme, et c'est une grande joie pour moi de pouvoir vous faire part de plusieurs bonnes nouvelles à inscrire à ce chapitre :

Le tome 12 de la série principale (2022-23) a été clôturé dans le courant de l'hiver, fort de neuf articles (3 articles de *varia*, à quoi s'ajoutent les actes de la session scientifique de 2022 organisée par Vincent Puech autour de la prosopographie de l'Antiquité tardive)

Le tome 13 (2023-24) a été immédiatement ouvert et compte déjà quatre articles parus. Il devrait pouvoir être clôturé avant l'été quand s'y seront ajoutés les actes de la session

scientifique 2024. Les textes en ont déjà été transmis à la rédaction par Adrien Bresson et Florence Garambois-Vasquez, que je remercie de leur efficacité et de leur rapidité. Ce dossier est actuellement en cours de révision.

Le tome 14 (2024-25) est déjà en préparation.

Pour ce qui touche la collection Pierre-Louis-Malosse, grâce au travail conjugué de Delphine Lauritzen et de Halima Benchikh-Lehocine, le n° 3 (mémoire d'Alice Cosme-Thomas sur Georges de Pisidie) est venu rejoindre le n° 1 (mémoire d'Alexey Morozov sur le dossier de Simon de Samarie).

Grâce à Stanislas Kuttner-Homs et à Anthony Glaise, à qui je souhaite adresser un remerciement tout particulier, un vieux projet a pu voir le jour : certaines publications de l'Association sont maintenant disponibles en ligne sur le site d'Amazon. C'est le cas pour le moment des numéros 1 et 3 de la collection Pierre-Louis-Malosse, que nous avons mis en vente au prix unitaire de 25,00 euros environ, dont 10,00 euros reviennent à l'association. Je ne saurais trop vous recommander de mentionner autour de vous la disponibilité de ces publications sur la plateforme Amazon. L'association a par ailleurs la possibilité, en tant qu'éditeur, d'acquérir des volumes à un tarif tout à fait avantageux, ce qui lui permet de les mettre à disposition de ses membres pour le prix de 15,00 euros. Un premier tirage de chacun des deux volumes actuellement disponibles a donc été commandé, et vous pouvez y avoir accès dès ce jour. Les bibliothèques, qui n'ont généralement pas la possibilité d'acheter directement sur Amazon, peuvent par ailleurs commander les ouvrages auprès de notre trésorerie. Un prospectus sera édité sous peu pour faire connaître ce dispositif, et le site internet relayera l'information.

Ce pas important ayant été franchi au mois d'avril, j'ai réuni le 9 mai dernier le comité de rédaction de la *RET* pour planifier les prochaines publications, et je peux d'ores et déjà vous annoncer l'imminence du basculement sur Amazon du Supplément 10 de la *RET* (*Hommage à Marguerite Harl*, dir. H. Grelier et Fr. Vinel). Il sera rejoint un peu plus tard par les suppléments 8 (actes de la session sur les lieux de l'épigramme latine tardive, dir. L. Furbetta et C. Urlacher-Becht) et 9 (Actes de la session sur Cassiodore et l'Italie ostrogothique, dir. V. Fauvinet-Ranson). Les publications de la collection Pierre-Louis-Malosse devraient par ailleurs continuer de résorber leur retard dans le courant de l'année civile, avec au moins deux volumes que nous déposerons directement sur Amazon.

Ce rythme soutenu ne serait pas possible sans l'énergie de nombreuses personnes (trop nombreuses pour que je puisse les nommer ici), qui œuvrent dans le cadre du comité de direction, du comité de rédaction et du bureau de l'association, pour solliciter des contributions, les recevoir, les faire expertiser, les mettre en forme, les publier et, maintenant, les commercialiser. THAT est en fait devenue une maison d'édition, qui fonctionne grâce à des bénévoles, ce qui permet de proposer au public savant des ouvrages de qualité à un prix très raisonnable. Que chacun de ceux qui concourent à cette belle mission soit remercié très sincèrement de cette réussite collective.

Dans ce contexte nouveau, il est apparu au bureau qu'il fallait adapter les institutions de la *RET*, dont l'organisation est devenue assez compliquée. Elle compte en effet un comité de direction, un comité éditorial, un comité de rédaction et un comité scientifique international. Il a semblé bon de mettre un terme à l'existence du comité éditorial, d'en contacter les membres pour leur proposer de rejoindre le comité scientifique international. Dans la foulée, on écrira aux membres du comité scientifique pour leur proposer d'être plus étroitement associés à la vie de la revue et leur suggérer de susciter des articles et de prendre en charge des expertises.

Enfin, la session scientifique qui a eu lieu ce matin est à inscrire au bilan moral de l'année que nous clôturons. Notre collègue Gabriella Aragone l'a organisée autour du thème « Les cohabitations religieuses dans l'Italie ostrogothique ». Je souhaite ardemment que les actes en soient publiés sous forme soit d'un cahier thématique dans la *Revue des études tardo-antiques* soit d'un volume indépendant dans la série des Suppléments de la *RET*.

François Ploton-Nicollet

Le rapport moral est mis au vote par le secrétaire :

- qui s'abstient ? [le président]

- qui vote contre ? [personne]

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Vincent Puech quitte l'assemblée générale.

II) Rapport financier des trésorières (Céline Urlacher Becht et Hélène Grelier-Deneux)

Bilan financier de l'année 2024

A. Perspective globale

Le **solde global disponible au début de l'exercice 2024** se montait à **5607,84 €** (vs 5989,25 € au début de l'exercice 2023 et 4710,29 € début 2022) ; à la fin de l'année, il était de **6240,60 €** (+62,27 € d'argent liquide). Le bilan global est donc très bon, avec un solde annuel est à nouveau positif (**+628,78 €**) :

	Recettes	Dépenses	Solde annuel
2024	3080 €	2447,24 €	632,76 €
2023	2580 €	2961,21 €	-381,21 €
2022	3080,00 €	1801,84 €	1278,16 €
2021	4679,12 €	2608,98 €	2070,14 €
2020	2395,80 €	2514,75 €	-118,95 €
2019	2645 €	1445,33 €	1199,67 €
2018	2081,76 €	1519,43 €	562,33 €
2017	2471,92 €	2389,04 €	82,88 €
2016	2604,58 €	2532,48 €	72,10 €

Si le solde global reste relativement élevé, cela tient, d'une part, à des dépenses non advenues :

- de nombreuses publications sont toujours en attente ;
- seules deux subventions ont été accordées en 2023, et l'une d'elle n'a été que partiellement réclamée (cf. ci-dessous).

D'autre part, les abonnements institutionnels à la *RET* continuent de générer des revenus importants.

Examinons dans le détail les recettes et les dépenses pour l'année 2024.

B. Recettes : vision d'ensemble (**3080 €** vs 2580 en 2023, 3080,00 € en 2022 et 4679,12 € en 2021)

Les recettes sont revenues à leur niveau de 2022, après une légère baisse en 2023. Elles sont dues, d'une part, aux cotisations, de l'autre, aux abonnements à la *RET*.

1. Les cotisations

Le montant des cotisations s'élève à **2280 € en 2024** (vs **2265 €** en 2023 ; **2430 €** en 2022 ; **2315 €** en 2021 et **2330 €** en 2020). Ce chiffre est relativement stable depuis plusieurs années maintenant.

2. Les abonnements de soutien à la *RET* (la revue étant gratuite)

Les revenus générés par les abonnements de soutien à la *RET* sont repartis à la hausse étant donné que plusieurs bibliothèques ont procédé à des « rattrapages » en achetant deux, voire trois numéros de la revue.

Voici le détail des **abonnements souscrits en 2024** :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	26 janvier	Bibl. universitaire de Fribourg (Suisse)	50	5 février
2	26 janvier	École française d'Athènes	150	15 février
3	30 janvier	EBSCO (Bibl. de la Sorbonne)	50	15 février
4	30 janvier	Bibliotheek Rijksuniversiteit Groningen	50	7 février
5	31 janvier	EBSCO (Scuola Normale Superiore Lettere Pisa)	50	15 février
6	1 ^{er} février	Université de Liège	50	12 mars
7	8 février	ENS ULM	100	11 décembre
8	19 février	Universitätsbibliothek Basel	100	23 février
9	22 juin	Université de Pavie	100	24 octobre
10	23 octobre	Yale University Library	50	6 novembre
11	6 décembre	Princeton (Amalivre)	50	23 décembre
Total			800 €	

Pour mémoire, ces abonnements sont gérés par Valérie Fauvinet-Ranson, que nous remercions chaleureusement pour tout le travail accompli.

La formule proposée depuis trois ans aux bibliothèques est la suivante :

- Un abonnement pour l'année en cours (*RET* et *Supplément*) : 50 € par an
- Un volume de collection *PPLM* : 25 € par volume
- Un abonnement rétrospectif pour la totalité des numéros parus (12 volumes de la *RET* et 10 suppléments) (400 €)

Si l'on compare les montants ainsi crédités sur plusieurs années, on voit combien cette source de revenus est tributaire du dynamisme de la revue (avec un « creux » assez net en 2023) :

	2024	2023	2022	2021
Montant total des abonnements	800	290	600	1600*

* Ce montant exceptionnel est dû à la souscription de plusieurs abonnements rétrospectifs.

=> A ce jour, onze bibliothèques sont des partenaires fidèles ; on peut donc compter à tout le moins sur 550 € / an si la tomaiison annuelle paraît régulièrement.

C. Dépenses, vision d'ensemble (2447,24 € vs 2961,21 € en 2023, 1800,84 € en 2022 et 2608,98 € en 2021)

Comme pour les recettes, les chiffres sont relativement stables. La répartition est toutefois légèrement différente en 2024 en raison de l'absence de deux grandes dépenses :

- le prix P.-L. Malosse (400 €) a été suspendu durant un an ;
- aucun volume de la *RET* n'a été financé en 2024 – non qu'aucun volume ne soit pas paru, mais la facture du vol. 11 (2021/2022) a été reçue et donc réglée en 2025 seulement.

Cette diminution du nombre de postes de dépenses est provisoire (cf. le budget prévisionnel 2025).

Bilan des principales dépenses advenues en 2024 :

1. Session scientifique et AG : 1391,02 € (cette somme est plus élevée que les années précédentes en raison du grand nombre de participants à la session scientifique ; certains venaient d'assez loin)

2. Cotisation au réseau Antiquité-Avenir : 75 €

3. Frais d'hébergement internet du site THAT et de la RET (somme avancée par A. Moreau) et rémunération d'A. Moreau (300 €) : au total, **462,28 €**

4. Version de deux subventions : 471 € (contre 600 € alloués)

Les deux manifestations subventionnées sont les suivantes :

- organisation d'une séance du séminaire « Genre et hétéronormativité dans les sources depuis l'Antiquité. Approches méthodologiques », organisée les 18 et 19 avril 2024 à Saint-Étienne par Adrien Bresson.
- organisation d'une journée d'étude « Les Scholies sur l'Apocalypse attribuées à Origène à la lumière de la tradition manuscrite », organisée le 13 juin 2024 à Strasbourg par Françoise Vinel et Gabriella Aragione.

5. Frais bancaires : 47,94 €

D. Bilan des comptes 2024 :

Si on fait :

- d'une part, le total des dépenses : 2447,24 €
- d'autre part, le total des crédits : 3080 €,

on voit que **l'exercice 2024 est positif de 632,76 €**. C'est une bonne nouvelle après un exercice 2023 légèrement négatif !

E. PROSPECTIVE : Budget 2025

Voyons les dépenses prévues en 2025. Le tableau est assez différent de celui de l'an passé car des dépenses importantes ont déjà été engagées ou sont programmées ; d'autres devront être décidées par l'AG de ce jour.

1. Frais liés aux publications : 3385 €

Des coûts importants sont dus à la publication et à la commercialisation de la *RET*, qui renaît de ses cendres.

Quatre volumes ont déjà été financés en 2025 à la date de l'AG (1050 €) :

- *RET* 11 : 240 €
- *RET* 12 : 280 €
- *RET* 13 : 180 € (paiement partiel puisque le volume est incomplet à la date de l'AG)
- *PLM* 2 (Cosme) : 350 €

Il reste, d'après les projections présentées par F. Ploton-Nicollet lors de la réunion de rédaction de la *RET*, à financer tout ou partie les **quatre volumes suivants (1700 €) :**

- *RET* 13 (dossier complémentaire) : 150 €
- *PLM* 4 (Stoklosa) : 350 €
- *PLM* 2 (Mahé) : 800 €
- *PLM* 5 (Godlewski) : 400 €

A cela s'ajoutent les frais d'acquisition des ISBN et l'achat de quelques exemples de chaque volume. Les sommes déjà réglées à la date de l'AG sont les suivantes :

165 € (achat de 40 volumes) + 70 € (acquisition de dix ISBN) = **235 €**

Frais à prévoir (acquisition de volumes pour cadeau/vente) = **400 €**

2. Prix Pierre-Louis Malosse : 400 €

3. **Session scientifique / AG 2025** : 1000 € (donc 150 € déjà réglés à la date de l'AG)

4. les **frais liés à la gestion du site de l'association** : 450 €

5. les **frais bancaires** : 50 € (env. 15 € réglés à la date de l'AG)

6. la **cotisation versée à l'association Antiquité-Avenir** : 75 € (versée à la date de l'AG)

7. les **subventions qui seront accordées lors de l'AG 2024** : 2000 € ?

Bilan provisoire des dépenses sur la base des chiffres indiqués ci-dessus :

	Dépense totale	Dépenses prévues	Dépenses advenues
--	----------------	------------------	-------------------

		(une variable)	(à la date de l'AG)
1	3385	2100	1285
2	400	400	
3	1000	850	150
4	450	450	
5	50	35	15
6	75		75
7	2000 ?	2000 ?	
Total	7360	5835	1525

=> Si toutes les projections sont réalisées, les dépenses vont atteindre un niveau inédit en 2025. Les « gros » chiffres indiqués ci-dessus doivent toutefois être relativisés pour plusieurs raisons.

1. Les comptes de l'association sont très sains : à la date de l'AG, nous avons un peu plus de 7200 € et cinq des onze bibliothèques fidèles évoquées n'ont pas encore renouvelé leur abonnement (+ 2 factures en attente de règlement) ; l'association peut donc soutenir l'ensemble des dépenses prévues – mais non encore réglées – la date de l'AG.

2. Les frais liés à la publication de la *RET* sont dus au retard accumulé : les montants indiqués sont donc tout à fait exceptionnels.

3. Loin de grever le budget, la *RET* est susceptible, par son dynamisme retrouvé, de susciter des rentrées d'argent importantes, que ce soit par le biais des abonnements institutionnels ou par la vente des volumes imprimés. Une nouvelle campagne de promotion à destination des bibliothèques pourrait être organisée cet automne quand les vol. 1 à 5 seront parus.

4. On peut espérer que l'intense activité de l'association rejaillira sur la notoriété de *THAT* et saura fidéliser ses membres, voire en attirer de nouveaux. Les signes sont très encourageants en ce sens : nous avons enregistré, ces dernières semaines, divers « rattrapages » de cotisation, plusieurs dons correspondant au montant « bienfaiteur » de 60 € et parfois même au-delà. Par ailleurs, les demandes de subvention n'ont jamais été aussi nombreuses, ce qui atteste la notoriété de l'association.

ANNEXE – Détail des crédits/débits pour l'année 2024

DATE	OPERATION	DEBIT	CREDIT
02/01/2024	Cotisation		25
04/01/2024	Cotisation		25
10/01/2024	Frais de gestion CME	3,98	
11/01/2024	Cotisation		25
23/01/2024	Cotisation		25
31/01/2024	Cotisation		20
02/02/2024	Cotisation		50
05/02/2024	Cotisations		200
05/02/2024	Abonnement RET Fribourg		50
06/02/2024	Cotisations		190
07/02/2024	Abonnement RET Groningen		50

07/02/2024	Cotisations		55
08/02/2024	Cotisations		85
09/02/2024	Cotisation		25
12/02/2024	Frais de gestion CME	3,98	
12/02/2024	Cotisation		25
14/02/2024	Cotisation		25
15/02/2024	Abonnement RET EFA		150
15/02/2024	Abonnement RET Sorbonne et Pise		100
20/02/2024	Cotisations		65
22/02/2024	Cotisation		25
21/02/2024	Remise chèques cotisation		325
23/02/2024	Cotisation		25
23/02/2024	Abonnement RET Basel		100
27/02/2024	Frais Session scientifique et AG	233,72	
28/02/2024	Cotisations		125
28/02/2024	Cotisation Antiquité Avenir	75	
29/02/2024	Cotisations		85
04/03/2024	Cotisation		25
05/03/2024	Cotisations		120
06/03/2024	Cotisation		25
08/03/2024	Cotisation		25
11/03/2024	Frais de gestion CME	3,98	
11/03/2024	Cotisation		25
12/03/2024	Cotisation		25
12/03/2024	Abonnement RET Liège		50
14/03/2024	Cotisation		25
15/03/2024	Cotisation		15
25/03/2024	Frais AG	133,3	
25/03/2024	Frais AG	81,5	
25/03/2024	Frais AG	68	
28/03/2024	Remise chèques cotisation		265
02/04/2024	Cotisation		60
03/04/2024	Frais Session scientifique et AG	75,6	
03/04/2024	Frais Session scientifique et AG	103	
03/04/2024	Frais Session scientifique et AG	250	
04/04/2024	Cotisation		25
05/04/2024	Frais Session scientifique et AG	351,9	
10/04/2024	Frais de gestion CME	3,98	
16/04/2024	Cotisation		25
02/05/2024	Cotisation		25
02/05/2024	Subvention colloque Besson	41	
02/05/2024	Subvention colloque Besson	163,16	
02/05/2024	Subvention colloque Besson	36,7	
02/05/2024	Subvention colloque Besson	13,3	
02/05/2024	Subvention colloque Besson	17,34	

02/05/2024	Subvention colloque Besson	28,5	
07/05/2024	Cotisation		25
10/05/2024	Frais de gestion CME	3,98	
12/05/2024	Cotisation		25
01/06/2024	Frais de gestion CME	3,98	
13/06/2024	Remise chèques cotisation		35
01/07/2024	Frais de gestion CME	3,98	
04/08/2024	Frais Session scientifique et AG	94	
04/08/2024	Subvention colloque Aragione	171	
12/08/2024	Frais de gestion CME	3,98	
10/09/2024	Frais de gestion CME	3,98	
29/09/2024	Gestion site et OVH	462,28	
10/10/2024	Frais de gestion CME	3,98	
24/10/2024	Abonnement RET Pavie		100
06/11/2024	Abonnement RET Yale		50
01/11/2024	Frais de gestion CME	4,07	
10/12/2024	Frais de gestion CME	4,07	
11/12/2024	Abonnement RET ENS Ulm		100
23/12/2024	Abonnement RET Princeton		50
28/12/2024	Remise chèques cotisation		70
31/12/2024	Cotisation		15

Compte rendu rédigé par Céline Urlacher-Becht

Le rapport financier est mis au vote.

qui s'abstient ? [la trésorière et la trésorière adjointe]

qui vote contre ? [personne]

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions (celles des trésorières).

À la suite de ce vote, quelques précisions sont apportées par les participants, notamment autour de la commercialisation des volumes de la *RET* :

- Anthony Glaise rappelle que l'Association dispose d'encore 8 ISBN pour les futurs volumes.
- Delphine Lauritzen rappelle que l'Association dispose d'une nouvelle source de revenus avec la commercialisation des volumes imprimés via Amazon, mais qu'il est trop tôt pour se prononcer sur les sommes que ces ventes rapporteront. Il serait en revanche bon de faire de la publicité pour ces ouvrages.

- Halima Benchikh-Lehocine propose de profiter du Salon du Livre Antiquité de Lyon et du Festival des langues classiques de Versailles pour faire la promotion de ces volumes ; il serait également possible de passer par le réseau Antiquité Avenir, dont THAT est membre.
- Alice Cosme-Thomas propose de remployer un prospectus de l'Association, sous forme électronique ; Valérie Fauvinet-Ranson peut fournir le visuel employé pour un ancien prospectus.

En ce qui concerne les nouvelles adhésions, il est proposé, à la suite d'une proposition issue d'une réunion du bureau, de faire davantage connaître l'association, notamment auprès des étudiants de master, à qui l'on pourrait offrir l'adhésion durant leurs deux années de master.

La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Vincent Zarini fait remarquer qu'il serait bon de faire circuler cette nouvelle au sein du corps professoral vers octobre, moment où les séminaires commencent, ce qui pourrait faciliter la transmission de l'information.

Laetitia Ciccolini et Hélène Grelier-Deneux quittent l'assemblée générale.

III) Nouvelles demandes d'adhésion

François Mottais, secrétaire, présente à l'assemblée les demandes d'adhésion reçues au cours de l'année.

Deux nouvelles demandes d'adhésion sont présentées cette année :

Ilyass KETTAF

Professeur agrégé de lettres classiques

Axes de recherche : Nonnos de Panopolis ; paraphrase biblique ; épopée tardive

Parrainé par : Sébastien MORLET et Vincent ZARINI

La demande est mise au vote et confirmée à l'unanimité par l'AG.

Aurélien Laporte, lauréat du prix Pierre-Louis Malosse, rejoint également l'association, de droit. Sa demande n'est donc pas soumise à l'approbation de l'AG.

IV) Demandes de subvention

François Mottais présente à l'assemblée les demandes de subvention soumises à l'approbation de l'AG.

L'association a reçu huit demandes de subvention :

- 1) Adrien Bresson demande une subvention de 300 euros pour le colloque « Le langage, nouvelles formes, nouvelles approches de l'Antiquité à nos jours », organisé à Saint-Étienne (22-25 octobre 2025).
- 2) Laetitia Ciccolini et Matthieu Cassin demandent une subvention de 300 euros pour l'organisation du colloque « Organiser les CORPUS d'auteurs chrétiens de l'Antiquité méditerranéenne », organisé à la Sorbonne (18-19 septembre 2025).
- 3) Sylvie Labarre demande une subvention de 500 euros pour la publication de l'ouvrage collectif *Anthologie des épopées bibliques*, à paraître aux PUR à l'automne 2025.
- 4) Delphine Lauritzen demande une subvention de 300 pour la publication des actes du colloque « Le Psautier de Paris (*Parisinus gr. 139*) », organisé les 2 et 3 juillet 2021 à l'École nationale des chartes.
- 5) Virgile Mayo demande une subvention de 500 pour le colloque « Stratégie et pouvoir chez les élites post-romaines (400-900) », organisé à l'automne 2025.
- 6) Jérôme Lagouanère demande une subvention de 300 euros pour le colloque « La médecine chez les Pères de l'Église. Science, philosophie et exégèse », organisé à Montpellier du 11 au 13 juin 2025.
- 7) François Ploton-Nicollet demande une subvention de 300 euros pour la publication des mélanges en l'honneur de Vincent Zarini aux éditions Mare et Martin (fin 2025 ou début 2026).
- 8) Annick Stoehr-Monjou demande une subvention de 300 euros pour le colloque « *De paginis... spiritalibus uis ut... interpres improbus garriam* (Sid. Apoll. *epist.* 4, 17, 3). Comment parler de Dieu à l'époque de Sidoine Apollinaire ? », organisé à l'Université Clermont Auvergne du 12 au 14 novembre 2025.

Afin de maintenir la bonne santé financière de l'association, il est proposé de limiter les subventions à 300 euros (soit un total de 1800 euros).

Les demandes sont mises au vote et approuvées à l'unanimité.

Ilyass Kettaf quitte l'assemblée générale.

V) Élection du bureau pour la mandature 2025-2027

La liste des candidats pour former le bureau lors de la mandature 2025-2027 est la suivante :

Halima Benchikh-Lehocine
Alice Cosme
Sylvie Crogiez-Pétrequin
Valérie Fauvinet-Ranson
Luciana Furbetta
Anthony Glaise
Hélène Grelier-Deneux
Christophe Guignard
Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard
Benoît Jeanjean
Delphine Lauritzen
François Mottais
Gianluca Piscini
François Ploton-Nicollet
Vincent Puech
Jacques Schamp
Annick Stoehr-Monjou
Céline Urlacher-Becht

Le vote se fait à bulletins secrets.

Le dépouillement est confié à Aurélien Laporte, François Ploton-Nicollet étant scrutateur.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Pour rappel, les participants à l'assemblée générale sont appelés à voter sur les noms uniquement. Au sein du Bureau, les membres suivants assureront des fonctions nécessaires à la direction et à la vie de l'association :

François Ploton-Nicollet : Président
Delphine Lauritzen : Vice-présidente
Valérie Fauvinet-Ranson : Vice-présidente en charge des abonnements à la *RET*
François Mottais : Secrétaire général
Alice Cosme : Secrétaire adjointe en charge du site internet
Luciana Furbetta : Secrétaire adjointe en charge du Bulletin
Céline Urlacher-Becht : Trésorière
Annick Stoehr-Monjou : Trésorière adjointe
Anthony Glaise : Trésorier adjoint en charge de la commercialisation de la *RET*

Stanislas Kuttner-Homs et Laurie Lefebvre, retenus par d'autres fonctions, quittent le bureau. Hélène Grelier-Deneux, ancienne trésorière adjointe, devient membre mandataire. L'Association tient à les remercier vivement pour leur aide et leur participation à la vie de THAT.

VI) Appel pour l'organisation de la session scientifique 2026

Halima Benchikh-Lehocine et François Mottais se portent volontaires pour organiser une session qui portera sur la poésie tardive, tant grecque que latine.

VII) Questions diverses

Vincent Zarini partage aux membres de l'association quelques informations sur la possibilité pour les membres de l'Association de participer aux activités de la collection « Titre courant » auprès des éditions Droz. Ces éléments, complétés ultérieurement par Vincent Zarini, ont été transmis aux membres lors d'une précédente lettre d'information. Nous en reproduisons ici le texte :

Vincent Zarini partage aux membres quelques sur l'information sur l'élargissement à l'Antiquité tardive (latine et grecque) de la collection "Titre courant", qu'il supervise (avec J. Pia pour la latinité et la grécité "classiques") à la demande M. Charles Senard, Directeur des éditions Droz, à Genève. Il s'agirait de proposer à un lectorat assez ouvert, au format et au prix d'ouvrages "de poche", des textes latins et grecs n'ayant pas reçu de traduction française

récente, et présentant un intérêt littéraire qui excède le cadre de la pure érudition. Ces textes seraient fournis dans leur langue d'origine, sur la base d'éditions préexistantes et solides, mais libres de droits (cas typique : un "Teubner" du début du XXe siècle, sans exclure, à la marge, tels choix ecdotiques personnels), avec une traduction française à nouveaux frais, une introduction de quelques dizaines de pages fondée sur une bibliographie à jour, et une annotation des textes plutôt qu'un commentaire au sens strict du terme : il serait ici question d'éclaircir les références qu'ils comportent, et non pas de vouloir "tout dire" à leur propos. Il s'agit, en effet, de tenir une voie médiane entre plate vulgarisation et érudition trop "pointue". Un bon exemple de l'idéal visé peut être fourni par le recueil *Théories poétiques néo-latines*, publié dans cette collection par V. Leroux et E. Séris.

Delphine Lauritzen a le plaisir de faire savoir aux membres qu'en novembre 2024 est paru le volume issu du projet *Dire le Décor Antiques*, aux Belles Lettres. Ce projet de longue haleine, dans lequel THAT a joué un rôle important, est donc désormais disponible à la vente, sous format physique et numérique.

La séance est levée à 17h30.